

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées, AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée, secrétaire-trésorière de la susdite municipalité;

- 1- Qu'un code d'éthique et de déontologie pour les membres du Conseil municipal de la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire sera adopté à la séance ordinaire devant se tenir le 2 mars 2026, à 20 h 00, à la salle du conseil de l'Édifice municipal, sis au 144, rue Principale à Notre-Dame-du-Rosaire.
- 2- Que ce projet de règlement sera disponible pour consultation au bureau de la soussignée, sis au 144, rue Principale à Notre-Dame-du-Rosaire, du lundi au jeudi, de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

DONNÉ À NOTRE-DAME DU ROSAIRE ce 9^e jour de février 2026

Isabelle Lachance, directrice générale et secrétaire-trésorière
Municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire